

Forum académique trisomie 21

Habitat et participation sociale au cœur de la cité

Jeudi 11 décembre 2025 • 9h-17h • HETSL • Lausanne

Présentations • Ateliers • Échanges

Discours conclusif

Perspectives : Construire l'avenir

Jérôme Laederach, Directeur général de la fondation Ensemble et Président d'INSOS Genève – j.laederach@fondation-ensemble.ch

«

Mesdames et Messieurs, Chères et Chers collègues, Chers partenaires,

En arrivant ce matin à ce forum consacré à l'habitat des personnes ayant un trouble du développement intellectuel, nous avons des attentes, des questions, peut-être des doutes ; mais aussi - et surtout – un espoir partagé : repenser ensemble ce que signifie « habiter » dans une société qui se revendique inclusive.

Au terme de cette journée dense et inspirante, une conviction s'impose : il n'existe pas un habitat inclusif, mais une pluralité de formes d'habiter, pensées pour des vies multiples. Cette diversité est une richesse. Elle nous pousse à imaginer des espaces de vie adaptés aux parcours, aux rythmes, aux vulnérabilités et aux aspirations de chacun.

Transformer l'habitat pour les personnes ayant un trouble du développement intellectuel ne peut plus être une réflexion marginale. Cela doit devenir une politique publique structurante, au croisement de l'urbanisme, du social, de la santé, de la formation et de la participation citoyenne.

La CDPH comme phare, non comme destination

La Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), notamment son article 19 sur l'autonomie de vie et l'inclusion dans la communauté, constitue un repère essentiel. **Elle n'est pas une destination, une ligne d'arrivée, mais un phare, une boussole ; un point de repère constant, un horizon vers lequel nous devons orienter nos politiques publiques.**

Dire cela, c'est rappeler que ce ne sont pas les personnes qui doivent s'adapter à un environnement rigide, mais l'environnement qui doit se rendre accueillant, plastique et facilitateur. Un environnement architectural, temporel, social, organisationnel, administratif qui permet de contourner les difficultés et de révéler les potentialités.

Dire cela, c'est affirmer notre responsabilité collective. Une responsabilité héritée de celles et ceux qui ont fondé nos institutions, en portant les valeurs principes d'intégration, de partenariat, d'autodétermination.

Cette responsabilité exige aujourd'hui que nous sortions de nos zones de confort ; elle exige que l'Etat devienne non pas un contrôleur supplémentaire, mais un véritable facilitateur. Un Etat capable d'encourager l'innovation plutôt que de la freiner.

Des habitats, pas un habitat

Les témoignages et initiatives présentés – de l'écoquartier lausannois *Cap@cité* à l'*Appart-à-moi* québécois en passant par *Les Sureaux* genevois – nous ont rappelé que l'habitat inclusif ne se décrète pas : il se construit, dans la diversité. Il se pense à toutes les échelles : appartement, immeuble, quartier, environnement social. Il s'invente dans la co-construction avec les proches, les architectes, les voisins, les institutions, les coopératives.

Ce que nous devons viser, ce n'est pas un modèle unique, mais une culture commune de l'habiter ensemble. Et pour que cela fonctionne, toutes les parties prenantes doivent se mobiliser. Chacun porte une responsabilité, chacun détient une part de la solution !

L'habitat comme écosystème vivant

L'habitat est donc un écosystème ; non pas un lieu isolé, mais une trame vivante faite d'interactions, d'interdépendances et de contributions multiples. L'habitat ne se résume pas à une architecture ; il fonctionne comme un organisme où chaque élément – spatial, humain, organisationnel, économique – influence les autres.

D'abord, il y a la personne concernée, avec son histoire, ses capacités, ses besoins, ses envies. Autour d'elle gravitent les proches, les voisins, les professionnels, les partenaires du quartier, les institutions publiques, les bailleurs, les commerces, les écoles, les associations. Chaque acteur influence – de manière visible ou discrète – la qualité de vie, l'autonomie, le sentiment d'appartenance et la sécurité.

Dans un écosystème, rien n'est purement individuel. La tranquillité d'un voisin, la compréhension d'un commerçant, l'accessibilité d'un chemin, la bienveillance d'un concierge, la présence d'un service de proximité, la capacité d'une équipe à intervenir sans envahir : tout cela contribue à rendre un logement véritablement habitable.

Cet écosystème repose sur des flux : flux d'informations (entre professionnels, proches, services), flux de mobilité (accès aux transports, continuité des cheminements), flux de solidarité (entraide locale, bénévolat, attention quotidienne). Ces flux ne sont pas accessoires : ils déterminent la capacité réelle d'une personne à être chez elle, à participer, à sortir, à se sentir partie prenante de son quartier.

L'écosystème de l'habitat est aussi celui d'un apprentissage mutuel. Les professionnels apprennent du quartier, les voisins apprennent des personnes accompagnées, les institutions apprennent des familles, et chacun, dans ce réseau de relations, gagne en compétences relationnelles, en délicatesse, en compréhension de l'autre. C'est cette dynamique que l'on observe dans les projets les plus réussis : ce n'est pas seulement l'appartement qui est inclusif, c'est le milieu de vie qu'il génère.

Enfin, un écosystème est quelque chose qui évolue. Il grandit, s'ajuste, se transforme au fil du temps.

Concevoir l'habitat comme un écosystème, c'est accepter qu'il doit être vivant, souple, perméable, capable d'intégrer de nouveaux usages, de nouveaux acteurs, de nouvelles technologies, et surtout capable de répondre aux transitions de vie : devenir adulte, vieillir, changer de rythme, évoluer dans

ses vulnérabilités ou dans ses compétences. C'est le penser comme un milieu de vie, une façon d'habiter ensemble, une manière d'inscrire la personne concernée dans une communauté qui la reconnaît, l'accueille et lui permet de vivre pleinement sa vie.

Reconnaître les obstacles réels pour mieux les dépasser et introduire des leviers de transformation

Les obstacles sont identifiés et se situent à plusieurs niveaux : lourdeurs réglementaires (procédures longues, non harmonisées et peu agiles, superposition de contrôles, absence de reconnaissance du logement évolutif) ; rigidité des financements (logique encore très centrée sur les prestataires alors que les besoins sont individuels et évolutifs, absence de prise de risques) ; représentations et pratiques figées, tant culturelles que professionnelles.

Ce décalage entre norme et réalité freine l'innovation, allonge les délais et empêche les personnes de vivre là où elles le souhaitent. **Il est urgent d'introduire des leviers comme l'équivalence fonctionnelle, pour passer d'une logique de conformité à une logique de résultat.** Ce n'est pas la procédure qui doit primer, la manière de faire, mais l'effet produit pour les personnes, le fait que l'objectif d'accessibilité, de sécurité et d'autonomie soit atteint.

Cette approche autorise des dérogations intelligentes, encourage l'innovation, libère des possibilités architecturales et organisationnelles qui, aujourd'hui, sont bloquées. C'est un changement de paradigme.

L'initiative H4G – Habitat 4 Générations

Aux notions de prise de risque et d'innovation doit être ajoutée l'inspiration d'autres domaines de politiques publiques. L'initiative genevoise H4G – Habitat 4 Générations – avec les recherches de l'architecte Cyrus Mechat et de ses collègues nous invite à regarder au-delà du handicap (<https://www.vivreensemblelongtemps.ch/h4g.html>). Ce que cette démarche met en lumière, c'est la convergence des besoins entre plusieurs populations : les personnes âgées, les enfants, les personnes en situation de handicap, les aidants, les familles monoparentales. **Un habitat conçu pour la vulnérabilité est un habitat plus juste pour tous.**

C'est aussi une façon de remettre en question les séparations artificielles : entre générations, entre fonctions urbaines, entre espaces publics et privés. L'habitat de demain doit être un continuum : le logement, la rue, le quartier, les services, les espaces partagés. Adapter l'habitat c'est considérer l'espace public et la rue comme des extensions : penser à la sécurité, à la signalétique et à l'éclairage ; privilégier des espaces extérieurs ombragés et abrités ; aménager le mobilier urbain pour favoriser la détente et les rencontres ; faciliter les déplacements à pied.

La flexibilité, l'appropriation et l'adaptabilité ne sont pas des options : ce sont les trois piliers d'un habitat réellement inclusif.

Pour qu'un habitat soit réellement inclusif, trois principes doivent guider l'action et s'appliquer à toutes les échelles du logement, de l'immeuble, du quartier, de l'environnement social : la flexibilité pour permettre l'évolution des usages et l'ajustement aux parcours de vie sans imposer un cadre ; l'appropriation pour que chacun puisse investir l'espace selon ses repères, ses objets, son rythme - où l'on se sent chez soi et pas seulement "hébergé" ; l'adaptabilité pour qu'un territoire puisse répondre aux transitions et aux mutations sociales.

Ce triptyque flexibilité, appropriation, adaptabilité, nous demande de concevoir des habitats vivants, perméables, évolutifs ; de dépasser la logique du logement standard pour aller vers des formes d'habiter qui reconnaissent la pluralité des parcours et la richesse des diversités humaines.

Trois niveaux d'action pour changer d'échelle

Si nous voulons réellement faire bouger les lignes, trois niveaux d'action prioritaires se dégagent. Ils sont cohérents avec les constats, les exemples inspirants et les obstacles identifiés :

A. Sur le plan politique : créer les conditions du possible

- **Intégrer l'équivalence fonctionnelle dans les procédures cantonales :**
une manière moderne, pragmatique et responsable de concilier sécurité, inclusion et innovation.
- **Reconnaître formellement le logement évolutif,** qui permet d'accompagner la transition des besoins sans devoir reconstruire ou réinstituer.
- **Mettre en place une task-force interservices,** réunissant logement, handicap, urbanisme, santé et social :
un espace commun où l'on ne juxtapose pas les contraintes, mais où l'on construit les solutions.

B. Sur le plan institutionnel : oser, expérimenter, apprendre

- **Lancer des projets pilotes réellement innovants,** quitte à sortir des modèles établis.
- **Favoriser les partenariats,** non comme des obligations administratives mais comme des alliances stratégiques :
Coopératives, communes, fondations, prestataires, bailleurs : chacun détient une clé.
- **Faire évoluer les modèles de financement,** non dans une logique d'opposition des systèmes actuels, mais en les centrant sur les besoins des personnes, leurs trajectoires et leurs choix.

C. Sur le plan sociétal : construire des milieux de vie

- **Développer des quartiers inclusifs,** pensés avec les habitants, les commerces, les associations, les services :
L'habitat ne s'arrête pas à la porte d'un appartement ; il se joue dans la rue, dans les relations, dans les usages quotidiens.
- **Structurer un réseau citoyen local,** reliant proches aidants, voisins, bénévoles et acteurs communautaires :
Il s'agit de faire émerger une communauté d'attention et de solidarité.

Dans chacune de ces dynamiques, toutes les parties prenantes ont un rôle essentiel à jouer :

- **Les prestataires doivent devenir des organisations apprenantes, agiles, capables d'innovation et d'adaptation rapide.** Ils doivent sortir de leurs zones de confort, et s'inscrire sur des modes d'intelligence collective.
- **Les professionnels et les filières de formation doivent évoluer d'un rôle de référent à celui de facilitateur,** capable d'agir dans des environnements complexes.
- **Les voisins doivent être associés, sensibilisés, reconnus comme acteurs du vivre-ensemble.**
- **Les architectes et urbanistes doivent concevoir des espaces flexibles, évolutifs, pensés pour la diversité des usages, et non pour la conformité stricte.**

Il faut ainsi développer des cultures communes et sortir des silos.

L'Etat quant à lui doit bien entendu garder son rôle de garant des politiques publiques. Mais il doit surtout devenir un facilitateur et permettre la prise de risque !

Tous, nous devons ne pas oublier l'acteur principal... la personne concernée. Elle doit être impliquée, consultée, respectée, reconnue comme experte de sa propre vie...

Conclusion – Faire monde commun

Penser l'habitat inclusif, ce n'est pas créer une niche pour une minorité. C'est dessiner les contours de la société que nous voulons pour demain. C'est mettre en cohérence nos valeurs, nos politiques, nos pratiques. C'est faire le pari que la diversité des formes de vie peut enrichir notre manière d'être ensemble.

Nous avons un cap : la CDPH. Et nous avons des chemins à inventer, ensemble, avec courage, humilité, volonté et créativité. Construire les habitats de demain, c'est construire un monde où chacun peut véritablement habiter sa vie.

Je vous remercie.

»

Jérôme Laederach, Lausanne le 11 décembre 2025